

COLLEGE ANTOINE GUICHARD – VEAUCHE
COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°3
Lundi 02 Décembre 2019

La séance est ouverte à 18 h. Le quorum est atteint : 26 présents.
Monsieur DUCRAY remercie M. CAZALS pour sa présence alors qu'il est en congé de naissance ce jour et désigne le secrétaire de séance : Mme LAJOINIE
Mme MARAS est excusée.
Arrivée de M. CHASSELIN à 18 h 05, nombre de votants 27.
Arrivée de Mme CHALVET à 18 h 10, nombre de votants 28.

Ajout à l'ordre du jour :
- Tarifs restauration 2020
- Contrat MAIF

Ordre du jour modifié
Adopté à l'unanimité : 28 POUR

Compte-rendu du C.A n°2
Adopté à l'unanimité : 28 POUR

Point I – 1) Présentation du programme d'action du CESC

M. DUCRAY souhaite présenter 2 parcours du CESC : le parcours citoyen et le parcours éducatif de santé.

Mme MOREL présente les actions mises en place pour ces parcours (voir P.J).

Ce programme est assez dense. Cette présentation intervient après le vote du diagnostic de sécurité en 2018-2019 et avant la présentation pour vote du plan de prévention de la violence et du harcèlement.

Point I- 2) Convention service sanitaire

Le dispositif a déjà eu lieu l'année dernière. Quatre étudiants en école d'infirmière ou en école de médecine doivent présenter une intervention de prévention en collège. La thématique retenue cette année est : la santé par le sport. Cette action se présente sous forme de 2 h sur des séances d'EPS au niveau des classes de 5^{ème} au lieu des 4^{ème} comme précédemment car en 4^{ème} il y a déjà beaucoup d'actions mises en place.

M. CHASSELIN regrette que cela n'est pas lieu avec les 4èmes car c'est à ce niveau que l'on note moins d'intérêt pour le sport, il espère que la participation au niveau des 5èmes aura un impact positif pour leur évolution. Il note aussi que cela est une bonne action car les élèves entendront un autre discours que celui des enseignants.

Convention adoptée à l'unanimité : 28 POUR

Point I – 3) Convention PEJ

Cette convention avec le pôle enfance jeunesse est conclue pour 2 ans.

Le pôle enfance jeunesse accueille nos élèves volontaires sur la dernière heure de la journée. Ces élèves doivent avoir un projet et ont aussi la possibilité de travailler sur leur orientation.

Mme LECOMTE note que cette année il y a peu d'enfants qui sont présents par contre ceux présents sont très motivés dans leur projet en lien avec ceux du collège.

Donc le bilan de cette rentrée est un peu mitigé.

C'est une action à continuer et à voir comment intéresser davantage d'élèves.

Convention adoptée à l'unanimité : 28 POUR

Point I – 4) Expérimentation « Silence, on lit ! »

M. DUCRAY explique que l'année dernière cette action avait été menée que sur une semaine avec un bilan positif noté par les enseignants (plus de concentration...).

Il souhaite donc que cette année, l'action soit menée sur une période plus étendue : elle aura lieu du 06 Janvier au 21 Février 2020.

Afin de ne pénaliser aucun cours en diminuant la durée du cours concerné par la plage horaire dédiée à ce temps de lecture, chaque sonnerie sera décalée de quelques minutes.

Les familles et les enseignants seront informés en amont et au terme de cette action et une évaluation sera effectuée afin d'essayer d'intégrer ce dispositif plus régulièrement l'année prochaine.

Point II – 1) Convention CALLS

Cette convention est conclue pour 2 ans avec O2MEDIA et concerne un projet pédagogique avec les 4èmes 2, 4 et 7 qui aura lieu en Février 2020. Le coût pour l'établissement sera de 648 €.

Convention adoptée à l'unanimité : 28 POUR

Point II – 2) Acceptation d'un don d'ordinateurs du CD 42

Le Département de la Loire a procédé au renouvellement du parc informatique de l'établissement. Il propose de faire un don de 34 anciens ordinateurs fixes et 9 portables encore fonctionnels à l'établissement. Le collège conservera ceux dont il a besoin et a pour projet de donner les autres aux écoles du secteur qui en auraient besoin.

Don adopté à l'unanimité : 28 POUR

Point II – 3) Contrat voyage des latinistes

Ce voyage concernerait les élèves de 4èmes et de 3èmes latinistes. Il se déroulerait dans le sud de la France sur plusieurs sites (Arles, Nîmes entre autres) avec plusieurs visites et ateliers.

Les dates retenues pour l'instant sont du 06 au 10 Avril 2020, mais nous devons voir s'il est possible de les changer pour que ce voyage est lieu en même temps que celui des germanistes sans changer le coût.

Ce contrat sera conclu avec le voyageur « Thalassa »

Contrat adopté à l'unanimité : 28 POUR

Point II – 4) Participation des familles au voyage

Le budget établi pour ce voyage fait ressortir un coût maximal pour les familles de 269 € par participant.

Il y aurait 46 élèves et 4 accompagnateurs.

Le collège prenant en charge la participation financière des accompagnateurs participerait donc pour 1 076 €.

M. DUCRAY rappelle que les familles en difficulté ne doivent pas hésiter à faire appel aux fonds sociaux.

Budget du voyage adopté à l'unanimité : 28 POUR

Point II – 5) Contrat de maintenance COPAS (2 ans)

Ce contrat concerne la vérification et la maintenance du portail de livraison, du portillon, du portail d'entrée des élèves et de la porte coulissante donnant sur l'accueil.

Il est conclu pour 2 ans pour un coût de 697 € HT/an.

M PETIT demande des précisions sur les interventions prévues par ce contrat.

M. CAZALS détaille les interventions prévues dans le contrat.

Contrat adopté à l'unanimité : 28 POUR

Point II – 6) Tarifs restauration 2020

M. CAZALS présente les tarifs 2020 :

- 452.20 € pour le forfait 4 jours

- 3.90 € le ticket élève

- 2.85 € le ticket des personnels de catégorie C et des contrats aidés

Il rappelle les tarifs précédemment votés au conseil d'administration n°1 du 26 Septembre 2019 concernant les personnels de catégories A, B et ceux des personnes extérieures.

Tarifs restauration adoptés à l'unanimité : 28 POUR

Point II – 7) Contrat MAIF

M. CAZALS rappelle que ce contrat est conclu pour une durée d'un an du 01 janvier au 31 Décembre 2020. Il couvre les élèves en sorties scolaires, le véhicule de l'établissement, et le stock alimentaire.

Contrat adopté à l'unanimité : 28 POUR

Point II – 8) Budget 2020

M. CAZALS présente l'examen du budget 2020 qui s'étend du 01 Janvier au 31 Décembre 2020 et est réparti en 3 services : Administration et Logistique, Activités pédagogiques et Vie de l'élève.

M. DUCRAY remercie le Département de la Loire pour la dotation de fonctionnement versée au collège.

M. CAZALS explique que cette année cette dotation est en augmentation de 5 372 € par rapport à l'année dernière mais ne reflète les besoins réels de l'établissement à l'instant T car cette attribution est fonction du nombre d'élèves de l'année scolaire 2018-2019 qui était de 712 alors que pour cette année scolaire le nombre d'élèves est de 746. De plus cette année, le Département a mis en place une péréquation entre tous les établissements de la Loire ce qui conduit à - 2 000 € pour le collège. Mais l'année prochaine cette péréquation ne devrait pas avoir lieu.

M. CAZALS informe les membres qu'à l'heure actuelle plus aucun prélèvement sur fonds de réserve ne sera possible car il faut reconstituer le fonds de roulement.

M. DUCRAY présente le coût pour l'état de la masse salariale du collège.

Budget 2020

Adopté à l'unanimité : 28 POUR

M. PETIT s'interroge sur le fait que le fonctionnement des panneaux photovoltaïques installés au collège engendre un coût à l'établissement sans reversement de contrepartie par la société d'exploitation pour couvrir ces frais.

M. DARDOUILER explique que ce système est autonome et il doute que le collège alimente ce système et qu'il va vérifier et apportera une réponse ultérieurement.

M. DUCRAY rappelle à M. DARDOUILER qu'il a été demandé que le panneau affichant les données de la production de ces panneaux soit changé car il ne fonctionne plus.

La séance est levée à 19h30

La secrétaire de séance,



Le président,



PARCOURS CITOYEN	
Moi jeune citoyen 6 ème	Septembre /octobre 2019
Course contre la faim 6ème	Mai 2020
Lutte contre la violence et Respect Respect : 6ème estime de soi 5ème potes et despotes 4ème des différences (handicap) 3ème stéréotypes de genre	septembre/octobre 2019 janvier février 2020 février mi-avril 2020 avant et après Noël
PSC1 3ème et gestes qui sauvent	
Formation des délégués	Octobre novembre
Eco club	Toute l'année
Respect du cadre de vie (nettoyage)	Avant chaque vacances
Climat de classe (vie de classe harcèlement)	Toutes les classes
CVC 3 élus/ niveaux	Toute l'année
PARCOURS ÉDUCATIF SANTÉ	
Prévention des conduites à risques	
Bon usage internet 6 ème	Après Noël
Prévention usage du tabac 5ème ? À voir	Après février
Prévention sécurité routière dans les transports	Septembre 6ème
Prévention sécurité SNCF 5 ème	Juin
Prévention « dose le son » 4 ème	Voir Estelle
Prévention usage produits illicites et alcool 3 ème	BPDJ Avril 2020
Habitude de vie (petit dej) 5ème	avril
Education sexualité 4 ème	Mai juin